

## GARANTIE

### GARANTIE GÉNÉRALE POUR TOUS LES APPAREILS

- 1 an > Garantie complète à partir de la date de la première installation (pièces et main d'oeuvre)
- 2 ans > Garantie limitée à partir de la date de la première installation (pièces seulement)

### EXCEPTIONS

- 5 ans > Garantie limitée à partir de la date de la première installation (pièces seulement)
  - Réfrigérateurs seulement (système scellé)
- À vie > Garantie limitée à partir de la date de la première installation
  - Laveuses et sécheuses seulement : si la rouille apparaît sur le tambour
  - Lave-vaisselle seulement : si la rouille apparaît sur la cuve

### CONSULTER LA GARANTIE COMPLÈTE BLOMBERG ICI :

[www.blombergappliances.us/warranty-information](http://www.blombergappliances.us/warranty-information)

- > La garantie est nulle si l'appareil est utilisé à des fins commerciales.
- > Le service après-vente doit être fait par un agent autorisé Blomberg